



REGROUPEMENT  
DES CENTRES  
D'AMITIÉ AUTOCHTONES  
DU QUÉBEC INC.



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **Une déclaration d'amitié est signée entre le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec et la Confédération des syndicats nationaux.**

**Mashteuiatsh, le 26 octobre 2006** — Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN) rendent publique, dans le cadre du forum socioéconomique des Premières Nations, une déclaration d'amitié visant à favoriser une meilleure compréhension et un rapprochement des cultures entre les Premières Nations et les travailleuses et travailleurs syndiqués.

Cette entente conduira, entre autres, à des actions conjointes au niveau local et régional afin d'appuyer l'intégration des Autochtones au marché du travail. Afin de concrétiser cette entente et de favoriser le rapprochement entre les Autochtones, les travailleuses et les travailleurs syndiqués, le RCAAQ incitera les Centres d'amitié autochtones à s'associer au conseil central de la CSN sur leur territoire. La CSN fera de même auprès des représentantes et des représentants de ses conseils centraux.

Selon M<sup>me</sup> Édith Cloutier, présidente du RCAAQ, « *cette entente traduit bien la dynamique de coopération que veut favoriser le Forum socioéconomique des Premières Nations entre des institutions ou des organismes autochtones et des acteurs de la société civile québécoise.* » De son côté, la présidente de la CSN, M<sup>me</sup> Claudette Carbonneau, a déclaré qu'il est aussi de la responsabilité des syndicats de combattre les préjugés dont sont victimes les Autochtones et de soutenir leur intégration au marché du travail.

Le RCAAQ est une structure provinciale de coordination et de représentation des Centres d'amitié autochtones. On compte huit de ces centres au Québec : Montréal, Québec, Senneterre, La Tuque, Val-d'Or, Chibougamau, Lanaudière et Sept-Îles. Les Centres d'amitiés autochtones sont des institutions de services en milieu urbain pour les Autochtones qui visent à améliorer la qualité de vie des leurs et à bâtir des ponts entre les cultures.

La CSN est une centrale syndicale québécoise regroupant près de 300 000 travailleuses et travailleurs oeuvrant dans tous les secteurs d'activité. Les syndicats CSN sont répartis dans 13 conseils centraux qui couvrent l'ensemble du territoire québécois. La CSN est fortement engagée sur les questions relatives au développement socioéconomique, à celui des régions, à la création d'emplois, à la lutte contre la pauvreté et contre toute

forme de discrimination, à la formation de la main-d'oeuvre, à la protection de l'environnement, etc.

-30-

Pour information

RCAAQ : Julie Courtois Girard (418) 956-8082

CSN : François Lamarche (514) 912-6712